

## A Monsieur le Président du CHS/CT de la plaque du Muretain

**Objet** : signalement.

Muret, le 21 septembre 2018

Monsieur le Président,

Par ce courrier, nous vous signalons que le personnel du chantier Colis se trouve en difficulté psychologique et physique.

Nous avons été interpellés par des agents de l'équipe. Ils nous précisent l'impact avec l'arrivée prochaine de la hausse du trafic colis. Ajoutons à cela, les conditions de travail qui n'ont pas évoluées. Nous vous demandons de rencontrer dans les meilleurs délais les personnels concernés. Nous associons à notre demande, la volonté que soit présente le médecin du travail afin qu'elle auditionne les intéressé-e-s. Il en va de l'intégrité physique, mentale, sociale des agents concernés.

Pour rappel, lors de la réorganisation ce personnel a opté pour un régime à 42h. Il a subi un déménagement de site pour assurer l'exploitation. Les dernières informations contradictoires sur l'aménagement du chantier, les attermoiments, leurs conditions de travail, et ce jour même, par l'information que vous avez porté à leur connaissance avec la validation d'une liaison routière pour 11h dans l'objectif de cadencer le trafic colis affectent leurs perceptions.

Nous rajouterons que si vous avez fait cette annonce, le sujet demeure entier en ce qui concerne les autres positons de travail (Tournée Mixte) à savoir qui va traiter les colis arrivés à 11h pour les intéressés pendant qu'ils seront en tournées. Où le produit sera stocké, trié par qui, quels véhicules, quel et où stationnement ?...

C'est donc d'immenses interrogations qui méritent d'une part, la justification de ce signalement et d'autre part, qu'enfin, de réelles pistes de réflexions soient menées, portées ou écartées mais à jamais spéculées. Il y a urgence.

Merci de votre attention

Loïc Graule

Secrétaire du CHS/CT de Muret

Copies : DSCC, IT, Carsat, MT, RH, Rprod, Equipe Colis.